

nécessaires aux colons, il devrait y en avoir un. Il devrait y avoir un tarif fixe pour délivrer des cartes lettrées de cantons aux colons. Cette pratique a été adoptée dans le bureau des terres, aux États-Unis, et je crois qu'ils fournissent des cartes, au coût de 50 centins par canton. Il faut admettre que le montant de \$21.50 exigé pour ces informations sur neuf cantons est une surcharge déraisonnable. Et si l'administration des terres publiques dans le Nord-Ouest est ainsi conduite, il est facile de comprendre pourquoi cette région se peuple si lentement.

M. IVES : Je propose d'ajourner les débats sur cette question. Cette proposition est acceptée, et les débats sont ajournés.

LE CAPITAINE DU "NORTHERN LIGHT"

M. WELSH demande—

Un état donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés; et copie de toutes pétitions, correspondances, télégrammes, etc., concernant le salaire du capitaine du *Northern Light* depuis le 1er janvier 1878.

Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année.

Je désire donner mes raisons à l'appui de la demande de production de ces rapports. L'honorable ministre de la marine dit que ces questions ont occupé leur attention de temps à autre. Cela me rappelle la réflexion d'un homme d'esprit et de talent, l'éditeur d'un journal conservateur de l'Île du Prince-Edouard : "Le gouvernement, disait-il, fait de son mieux pour ne rien faire." A mon sens, cette observation est juste, et d'après ce que le ministre de la marine a fait au sujet du *Northern Light* et tout ce qui s'y rattache, il me paraît qu'il a essayé de n'en rien faire du tout. Mais voici le point que je veux faire valoir : Le capitaine du *Northern Light* a eu le commandement de ce steamer depuis qu'il est construit et qu'il navigue. On a fixé son salaire et on le lui a payé régulièrement pendant un certain temps. Maintenant, ce steamer appartient au gouvernement, et son capitaine occupe une position de la plus grande responsabilité dans le service maritime, parce que ce vaisseau est tenu de naviguer durant la pire saison de l'année, à commencer du mois de novembre et continuant pendant décembre, janvier et mars; alors, au printemps, lorsque sa tâche est accomplie, il est dégrêé. Le capitaine du *Northern Light* est dans la marine depuis de longues années; il a obtenu un certificat de bonne classe du Bureau de Commerce, et il a quitté une bonne position pour prendre le commandement du *Northern Light*.

Durant les premières années d'occupation de son nouveau poste, il a été payé régulièrement, mais depuis, le gouvernement a jugé à propos de réduire son salaire, à dater de l'époque du dégrêement du vaisseau, au printemps, après les opérations d'hiver. Quand le vaisseau était dégrêé, cet homme était renvoyé chez lui et on lui payait \$10 par mois, durant le temps où le vaisseau restait à quai, c'est-à-dire qu'il était alors à demi-paie. Jamais un pareil fait n'est venu à ma connaissance. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout le Dominion, ni ailleurs un seul armateur, qui se soit abaissé jusqu'à mettre à demi-paie, un capitaine de vaisseau, pendant que son vaisseau était à quai, pour réparations ou autres causes. Le dernier homme qui eût dû être congédié était le maître du bâtiment.

On n'a pas diminué le salaire de l'ingénieur. Il reçoit tout son salaire, durant tout le temps de relâche du bâtiment. On lui conserve sa position pendant qu'on renvoie le capitaine chez lui. Le printemps dernier, on m'a dit et j'ai été moi-même témoin du fait, que ce steamer a été amené au quai du chemin de fer et que le capitaine a été mis à demi-solde et envoyé à domicile. Un individu vient à bord

M. CHARLTON

et prend possession du vaisseau pour le réparer. Il y a eu des hommes employés à ces réparations durant tout l'été et l'automne, comme les rapports devront sans doute le démontrer. J'espère bien dire ici la vérité. Le capitaine devrait être présent, là, pour surveiller ces hommes, pendant qu'ils réparent son bâtiment; il devrait être là pour veiller à ce qu'ils fassent convenablement leur besogne et qu'ils ne perdent pas leur temps. Mais non, il est chez lui. Eh bien! j'ai soumis ces faits au ministre de la marine, l'année dernière: je les lui ai expliqués, et il me promit d'y voir, et il me promit au même temps de se rendre à l'Île du Prince-Edouard afin de juger les faits par lui-même. Il a oublié de tenir parole sur le dernier point, mais il s'est rendu à l'Île du Prince-Edouard et il a visité Charlottetown.

Autant que je me rappelle, il y est arrivé à sept heures du soir et il en est reparti à six heures le lendemain matin. Il a vu le *Northern Light*, soit à la lumière d'une allumette soit à celle des aurores boréales, ou au moyen d'autre lumière. Je doute qu'il ait donné avis au capitaine du *Northern Light* d'avoir à le rencontrer sur les lieux pour lui expliquer la position du bateau. J'ai lieu de croire que non. J'aurais désiré, moi-même, le rencontrer, mais je n'ai appris la nouvelle de sa venue que par celle de son départ. On devrait le nommer "*le Flying Dutchman*." Je dois avouer à l'honorable ministre que sa manière d'agir en cette circonstance m'a fait peine. Je ne sais plus bien comment je pourrais compter sur lui. On se rappelle la caricature publiée par le *Grip*, représentant une femme du nom de Madame Youman, qui tenait l'honorable monsieur à revers sur ses genoux et lui administrait une fessée d'importance. Je crois que c'est là le meilleur moyen de commerce avec lui, du moment que je ne puis en obtenir raison autrement. Lorsque le pays l'a fait ministre de la marine et en même temps "gouverneur des vaisseaux de Sa Majesté," voilà tout ce qu'il nous donne en retour. Maintenant, je ne crois pas qu'il y ait un seul membre du gouvernement qui l'appuiera ou tentera de justifier sa conduite, en cette circonstance, sauf un peut-être, et c'est mon honorable ami le maître général des postes. Tout récemment encore il occupait le poste de ministre de la marine. Eh bien, mon honorable ami, car, il est mon ami, et je regrette d'avoir à marcher sur ses cors—mon honorable ami, dis-je, ne me paraît pas être assez expéditif. Il ne se soucie pas de voir un train spécial transporter les malles à l'Île du Prince-Edouard. Mais je vois un avis au-dessous du mien, sur ce document, avis qui, s'il est proposé par l'honorable monsieur, amènera la question sur le tapis, et nous en parlerons après.

Maintenant je désire que le capitaine du *Northern Light* soit placé sur le même pied que les autres capitaines au service du gouvernement. Que voyons-nous? Je ne parle que d'après ce que je sais, afin de ne tromper personne en affirmant que chacun des autres capitaines au service du Dominion perçoit un salaire annuel, et que ce salaire lui est payé à cœur d'année sans diminution d'un mois sur l'autre, d'une année à l'autre. Voyez le service de la province de Québec, durant l'hiver, et même le service dans toutes les autres parties du Dominion, et vous constaterez que pas un seul sou n'a été distrait du salaire des capitaines. Je déclare à l'honorable ministre que cet acte ne peut être comparé qu'à celui d'un Shylock; seul un Shylock pourrait oser commettre une pareille action. Je ne crois pas qu'il y ait un seul membre de cette Chambre, mettons de côté un des membres du gouvernement, mais un seul membre siégeant soit de l'autre côté soit de ce côté-ci de la Chambre qui tenterait de justifier la conduite de l'honorable ministre. Moi-même j'ai cru que tout ce que j'avais à faire se bornait à représenter les faits à l'honorable monsieur et qu'il ne manquerait pas de remédier aux abus. Je me suis rendu chez lui, l'année dernière, j'ai eu une entrevue avec lui, et je lui ai demandé s'il valait mieux lui laisser le règlement de cette affaire ou de la discuter en Chambre. Il me répondit qu'il préférerait en causer d'abord. Je lui ai donné toutes